

AUTOUR DU LAC

ANNECY-LE-VIEUX

Les bénéfices de l'Ancilevienne reversés à l'Épanou

L'Association Anncy-le-Vieux Of Course (Avoc) a remis, ce vendredi 30 octobre, un chèque de 15 000 € à l'Épanou. Ce chèque permettra de participer à la création d'un internat pour jeunes autistes. Ce chèque provient des résultats financiers de l'Ancilevienne, une course en binôme, désormais mythique. Un coureur à pied et un coureur cycliste alternent leurs fonctions et parcourent les 46,5 km du tour du lac. Cette année, c'était la 24^e édition de cette épreuve avec 899 équipes engagées soit 1 798 coureurs. Les organisateurs ont refusé 150 équipes pour maîtriser la course. Cela fait deux ans que l'Avoc organise cet événement au profit de l'Épanou, souhaitant

vraisemblablement fêter encore cette participation en commun pour son 25^e anniversaire.

Cette osmose d'intérêt vient de l'implication de l'Épanou qui participe avec une vingtaine de bénévoles à l'organisation de l'épreuve sportive, ne se contentant pas d'être de simples bénéficiaires d'une action généreuse.

Car c'est un des maîtres mots de cette journée un tantinet dantesque. La générosité des participants impliqués dans une épreuve marquante, l'ambiance conviviale de l'organisation, une fête de tout le bassin du lac en font une épreuve hors du commun. Le détail est soigné avec le prénom des participants sur

les dossards ou des plaques spécifiques pour les partenaires.

Une nouvelle affiche, un nouveau logo, un film de l'épreuve, ont aussi agrémentés la journée. L'an prochain, les organisateurs vont renforcer l'encadrement pour accueillir 900 équipes et passer à un chronométrage à puce. Une affaire de souffle, d'endurance, de générosité et de cœur pour tous les participants, les organisateurs et les 250 bénévoles.

Une grosse organisation

L'Ancilevienne nécessite 5 000 litres d'eau, 240 litres de bière, 1 500 bâtons énergétiques, 300 kg de pommes et 11 mois de préparation.

M. K.



Bernard Accoyer, en présence d'une vingtaine d'élus dont Pascal Bassan, adjoint aux sports, ont assisté à la remise du chèque par le président Denis Nivault et M^{me} Laffin du Crédit Mutuel.